

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 04/11/2024 - 27605 - 2009 B 20196 - 377 559 646 - CITE
NUMERIQUE

Comptes annuels

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

CITE NUMERIQUE

SAS au capital de 21 044 €

Activités photographiques
59 rue Winston Churchill
59100 ROUBAIX
SIREN: 377 559 646

*Certifié conforme à l'inventaire
le 02/01/24*



Compagnie d'organisation et d'expertise comptables
inscrite au tableau de l'Ordre des Hauts-de-France

Tel. 03 20.66.16.40

Fax 03.20.98.29.57

Le Parc du Canon d'Or

1. Rue Philippe Noiret

59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS CITE NUMERIQUE relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 50 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euro
Total bilan	1 921 216
Chiffre d'affaires	3 297 186
Résultat net comptable (Perte)	-229 532

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT ANDRE LEZ LILLE

Le 01/03/2024

Vincent BAILLY
Expert-comptable



Etats de synthèse

Bilan

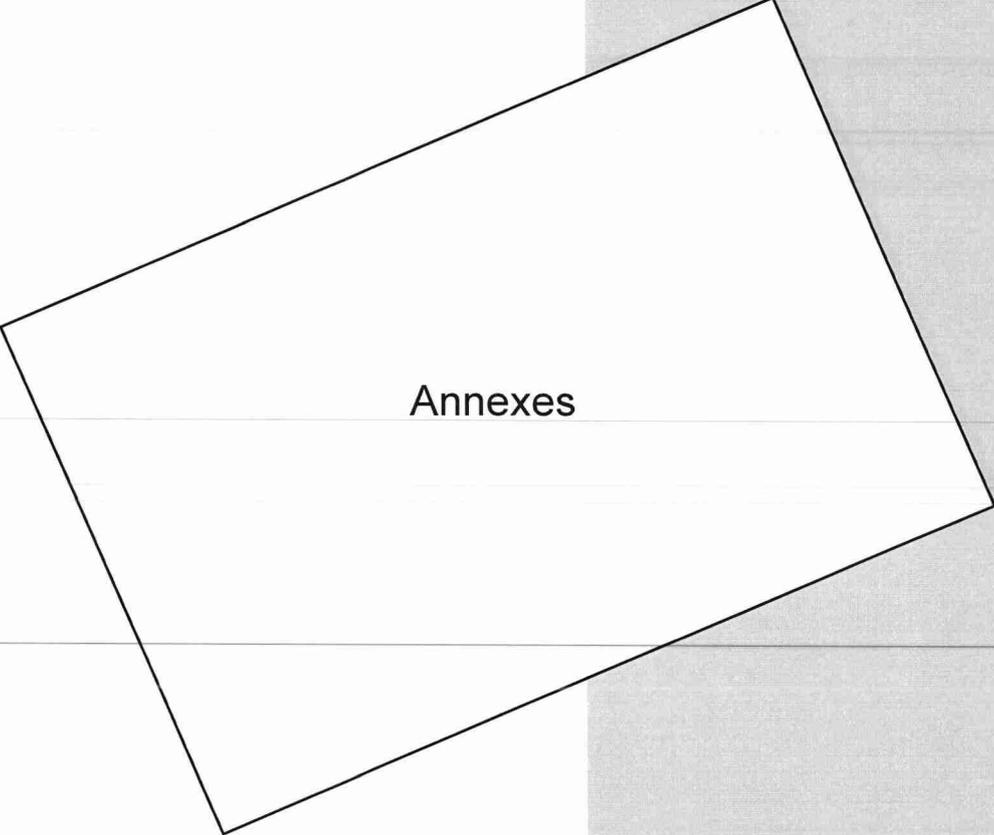
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				16
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	10 637	10 637		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	286 101	132 478	153 623	5 084
Fonds commercial	858 172		858 172	858 172
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	304 150	239 698	64 452	66 914
Autres immobilisations corporelles	198 684	101 774	96 910	87 887
Immob. en cours / Avances & acomptes				58 944
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	504 812	504 767	45	5 999
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	66 205		66 205	74 395
ACTIF IMMOBILISE	2 228 762	989 354	1 239 408	1 157 396
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	552 871	135 427	417 444	732 803
Fournisseurs débiteurs	54		54	21 852
Personnel	57		57	1 328
Etat, Impôts sur les bénéfices	14 054		14 054	14 054
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	55 896		55 896	56 738
Autres créances	29 576		29 576	18 592
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				64
Disponibilités	106 786		106 786	282 285
Charges constatées d'avance	57 942		57 942	21 689
ACTIF CIRCULANT	817 236	135 427	681 809	1 149 407
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 045 997	1 124 781	1 921 216	2 306 818



Bilan

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	21 044	21 060
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-363 443	-363 443
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	22 257	22 257
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-570 360	-725 174
Résultat de l'exercice	-229 532	154 813
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-1 120 034	-890 486
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	50 109	67 433
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	50 109	67 433
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		639
Découverts et concours bancaires	13	13
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédits	13	652
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	143 659	143 659
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 017	262 695
Personnel	92 160	116 063
Organismes sociaux	107 100	87 209
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	229 277	257 181
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	12 174	14 377
Dettes fiscales et sociales	440 711	474 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	82 522	
Autres dettes	2 080 220	2 248 034
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 991 141	3 129 871
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 921 216	2 306 818





Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CITE NUMERIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 921 216 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 229 532 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Licences : 2 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	10 637			10 637
- Fonds commercial	858 172			858 172
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 427	185 674		286 101
Immobilisations incorporelles	969 236	185 674		1 154 910
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	286 671	18 460	981	304 150
- Installations générales, agencements aménagements divers	81 601	2 170		83 771
- Matériel de transport	3 845			3 845
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 447	22 621		111 068
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	58 944		58 944	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	519 508	43 251	59 925	502 834
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	504 812			504 812
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	74 395		8 189	66 205
Immobilisations financières	579 207		8 189	571 018
ACTIF IMMOBILISE	2 067 952	228 925	68 114	2 228 762

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	185 674	43 251		228 925
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	185 674	43 251		228 925
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		58 944		58 944
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		981	8 189	9 170
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		59 925	8 189	68 114

Immobilisations incorporelles

La solution IRIS développée par TAKTIK est mise en service depuis le 1er janvier 2023 même si 70% du projet est réalisé.
 Cette solution figure à l'actif immobilisé pour 185.674 € et fait l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		100,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		



Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	858 172
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL NAOS PUBLISHING 59100 ROUBAIX	154 800	-237 004	100,00	25 481
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS CARECLEVER 59000 LILLE			23,20	
SAS ISIKA 92240 MALAKOFF			33,33	



Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	319 954		210		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	184 813				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Les sociétés CARECLEVER et ISIKA sont en liquidation judiciaire depuis respectivement le 10/05/2023 et le 14/11/2023.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	10 637			10 637
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 343	37 135		132 478
Immobilisations incorporelles	105 980	37 135		143 115
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	219 757	20 494	673	239 698
- Installations générales, agencements aménagement divers	6 989	8 323		15 442
- Matériel de transport	901	769		1 670
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	78 116	6 470		84 661
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	305 763	36 057	673	341 472
ACTIF IMMOBILISE	411 743	73 192	673	484 587



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 776 655 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	66 205		66 205
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	552 871	552 871	
Autres	99 637	99 637	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	57 942	57 942	
Total	776 655	710 449	66 205
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	7 364
Fournisseurs - avoirs à recevoir	54
Etat - produits à recevoir	68
Total	7 486



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 21 044,00 euro décomposé en 21 044 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 044	1
Titres émis pendant l'exercice		
Réduction nb titres suite à réduction du Capital		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 044	1

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	67 433		17 324		50 109
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	67 433		17 324		50 109
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			17 324		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 991 141 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 017	244 017		
Dettes fiscales et sociales	440 711	440 711		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	82 522	82 522		
Autres dettes (**)	2 223 879	2 223 879		
Produits constatés d'avance				
Total	2 991 141	2 991 141		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	143 659			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 57 365 euro.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues	88 971
Congés à payer	87 730
Charges sur congés à payer	28 940
Versements CSE à payer	1 547
Etat - autres charges à payer	7 935
Taxe d'apprentissage à verser	1 159
Formation continue à verser	1 186
Divers - charges à payer	44 934
Total	262 403



Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	57 942		
Total	57 942		



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 45 personnes dont 9 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	39	
Ouvriers		
Total	45	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 50 109 euro



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

CITE NUMERIQUE
56 RUE WINSTON CHURCHILL
59100 ROUBAIX
RCS LILLE 377 559 646

Représentée

par son représentant légal (Qualité et identité) *M^r Vincent Bataille, directeur de la société CBS, elle-même présidente de Cite Numérique*
 par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom:

prénom:

adresse ou dénomination:

.....

adresse du siège:

.....

numéro unique d'identification- (Siren):

Signature



CITE NUMERIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 21 044 €
Siège social : 56 rue Winston Churchill, 59100 ROUBAIX
377 559 646 RCS LILLE METROPOLE

DECISIONS DES ASSOCIES DU 25 JUIN 2024
PRISES PAR VOIE D'ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE

1. La société ARMENTIERES INVESTISSEMENT, société par actions simplifiée au capital de 155 000 €, dont le siège social se trouve 73 bis Boulevard d'Armentières 59100 ROUBAIX, immatriculée sous le numéro 791 059 835 RCS LILLE METROPOLE, représentée par son Président, Monsieur Antoine BATAILLE, titulaire de 4 299 actions,
2. Monsieur Antoine BATAILLE, né le 21 avril 1962 à THIEULLOY SAINT ANTOINE, demeurant 1 rue de Beauvais 60300 SENLIS titulaire de 1 696 actions,
3. Monsieur Cédric BATAILLE, né le 9 avril 1977 à PARIS, demeurant 38 boulevard de la Pinède 13015 MARSEILLE, titulaire de 552 actions,
4. Monsieur Vincent BATAILLE, né le 18 décembre 1952 à THIEULLOY SAINT ANTOINE, demeurant 4 Avenue Arouet 92330 SCEAUX, titulaire de 1 697 actions,
5. Monsieur Foucauld DELANNOY, né le 3 décembre 1972 à CROIX, demeurant 49 rue Louise Michel 92300 LEVALLOIS PERRET, titulaire de 764 actions,
6. La société GBS, société par actions simplifiée au capital de 36 146,56 €, dont le siège social se trouve 4 Avenue Arouet 92330 SCEAUX, immatriculée sous le numéro 392 049 086 RCS NANTERRE, représentée par son Président, Monsieur Vincent BATAILLE, titulaire de 11 718 actions,
7. Monsieur Hugues SCALBERT, né le 23 juin 1964 à ROUBAIX, demeurant 5 rue Leconte de Lisle 75016 PARIS, titulaire de 318 actions,

Agissant en qualité de seuls associés (les « Associés ») de la société CITE NUMERIQUE (la « Société ») conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 24 des statuts,

La société BERNARD PANIEN & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, a été informée des décisions devant être prises.

RAPPELLENT qu'ils sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus à la Présidente,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Décision relative au mandat des Commissaires aux Comptes en application de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce,

ONT PRIS à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils leurs ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, les Associés donnent à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les Associés approuvent les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2 958 € et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

DEUXIEME DÉCISION

Les Associés décident d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à - 229 532,40 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-229 532,40 €
Au compte « report à nouveau » s'élevant ainsi à :	-799 892,64 €

TROISIEME DÉCISION

Conformément à la loi, les Associés prennent acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME DÉCISION

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prennent acte de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

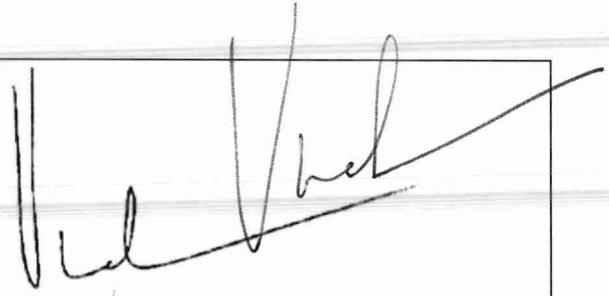
CINQUIEME DÉCISION

Les Associés :

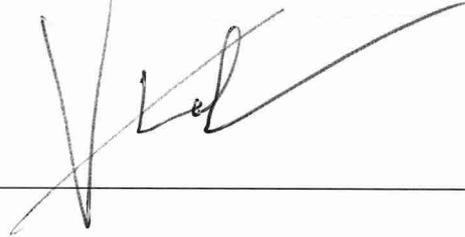
- prennent acte que les mandats de la société BERNARD PANIEN & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société COGEFIS AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration,
- constatent que la Société n'a pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats,
- décident de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

La société ARMENTIERES INVESTISSEMENT Représentée par Antoine BATAILLE	
Monsieur Antoine BATAILLE	
Monsieur Cédric BATAILLE	
Monsieur Vincent BATAILLE	
Monsieur Foucauld DELANNOY	

La société GBS
Représentée par Vincent BATAILLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Bataille', written in a cursive style.

Monsieur Hugues SCALBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hugues Scalbert', written in a cursive style.

CITE NUMERIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 21 044 €
Siège social : 56 rue Winston Churchill, 59100 ROUBAIX
377 559 646 RCS LILLE METROPOLE

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2023, l'activité de la Société a été stable avec un chiffre d'affaires de 3 297 186 €, contre 3 278 481 € au titre de l'exercice précédent, soit une différence de 0,57 % mais la perte de plusieurs clients au cours du dernier trimestre ont obligé à engager un plan de réduction d'effectifs qui a généré une perte d'exploitation.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler au 1^{er} trimestre mais hélas la perte de plusieurs clients importants au second trimestre qui vont détériorer à nouveau l'exploitation.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de retrouver un équilibre d'exploitation et de rechercher un partenaire actionnaire qui puisse aider au redressement de l'activité.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2023 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau en annexe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient 100 % du capital de la société NAOS PUBLISHING, société à responsabilité limitée, siège social sis 56 rue Winston Churchill 59100 ROUBAIX, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le n°814 700 126.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 297 186 €.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 14 987 €.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 596 111 €.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 46 389 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 322 528 €.

Le montant des charges sociales s'élève à 393 034 €.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 45 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 86 349 €.

Le montant des autres charges s'élève à 21 849 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3 466 259 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -154 086 €.

Compte tenu d'un résultat financier de -7 791 €, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -161 877 €.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -58 791 €.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise pour l'exercice écoulé ressort à 8 865 €.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par une perte de -229 532,40 €.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 921 216,32 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -229 532,40 €.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-229 532,40 €
Au compte « report à nouveau » s'élevant ainsi à :	-799 892,64 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -1 120 034 €.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code qui s'élèvent à un montant global de 2 958 € et qui, compte tenu du résultat fiscal déficitaire, ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ACTIONS GRATUITES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial sur les opérations d'attribution d'actions gratuites.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

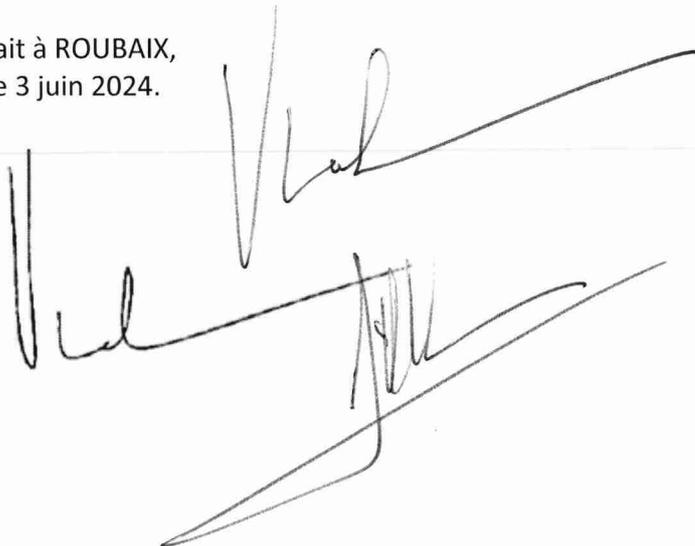
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En revanche le mandat des commissaires aux comptes vient à expiration. La Société n'a pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, il vous est proposé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément.

Fait à ROUBAIX,
Le 3 juin 2024.

The image shows three handwritten signatures in black ink. The top signature is the most prominent, followed by two others below it, all appearing to be in a cursive or semi-cursive style.

CITE NUMERIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 21 044 €
Siège social : 56 rue Winston Churchill, 59100 ROUBAIX
377 559 646 RCS LILLE METROPOLE

RAPPORT SPÉCIAL DE LA PRÉSIDENTE
SUR LES OPÉRATIONS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Chers associés,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce concernant les attributions d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous précisons qu'aucune opération d'attribution d'actions gratuites n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Fait à ROUBAIX
Le 3 juin 2024

